

# CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2020

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du CGCT

Le vingt-sept novembre deux mille vingt à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur BONNET Pierre, Maire.

Présents : BONNET Pierre – TRAVICHON Daniel – POTIER Nathalie – MOUSSERIN Jean-Luc – LONJOU Stéphanie – MAGNIN Guillaume – LEROUX Richard – TOURET Nadine - VIVIER Nathalie – SIFFER Maxence - HENRY Elisabeth – CHAZETTE Michel – THOMASSET Christiane lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absente excusée : BAUDIS Françoise qui donne pouvoir à MOUSSERIN Jean-Luc

Secrétaire de séance : SIFFER Maxence

Lecture est donnée du procès-verbal de la précédente réunion, lequel est adopté à l'unanimité.

### INVESTISSEMENTS 2021

Le Conseil Municipal valide la réalisation des investissements suivants sur l'exercice 2021 : réhabilitation d'un local communal, travaux de voirie – chemin du château de la Roche -, remplacement de mobilier à la cantine scolaire, mise en place de signalétique touristique et culturelle, acquisition de matériels professionnels pour la cuisine du café-restaurant, acquisitions foncières dans le cadre du projet de revitalisation du centre-bourg, étude pour la restauration des couvertures de l'église et remplacement de lanternes sur l'éclairage public route de Vichy.

### VICHY COMMUNAUTE

#### I. CONVENTION POUR MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve l'établissement d'un avenant pour la prolongation d'un an, dans les conditions identiques, du contrat de mise à disposition du directeur des services techniques de Saint-Germain des Fossés.

#### II. COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, désigne Pierre BONNET en qualité de membre titulaire et Daniel TRAVICHON en qualité de membre suppléant pour composer la commission locale d'évaluation des charges transférées, pour la durée du mandat.

#### III. CONTRAT FICT 2017 – 2020

Le Conseil Municipal approuve le montant du fonds de concours (4 664 €) versé par la communauté d'agglomération à la commune pour ses projets de travaux 2019 et 2020.

### ASSURANCE RESPONSABILITE FONCTIONNELLE DES ELUS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le Maire à signer le contrat relatif à l'assurance RC des professionnels avec AVIVA Assurances.

### REFLEXION SUR ACQUISITION DE PARCELLES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve l'achat du bien cadastré AA 86, sis au Route de Lapalisse à Seuillet, qui permettrait de composer un ensemble cohérent pour la réalisation des constructions futures et propose l'achat du bien cadastré AA 5 et 6 sis 1. Impasse Place Barnier à Seuillet en vue de la démolition du bâtiment, du nettoyage du terrain et de la mise en vente en terrain à bâtir.

Fait à SEUILLET, le 04 Décembre 2020



Le Maire,  
BONNET Pierre